

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2021 A 17 H 45
COMPTE RENDU

A. APPEL

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 28 janvier 2021, à 17 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle-Jourdain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis IDRAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 8 janvier 2021

PRESENTS : IDRAC Francis, ROQUIGNY Martine, DUPOUX Jean Luc, NINARD Yannick, SAINTE-LIVRADE Régine, VERDIÉ Jean Marc, VIDAL Marylin, TANCOGNE Bernard, NICOLAS Claire, BIGNEBAT Jacques, HECKMANN-RADEGONDE Brigitte, VAZQUEZ Fabien, THULLIEZ Angèle, BOLLA Frédéric, SABATHIER Pierre, LARRUE-BOIZIOT Géraldine, CZAPLICKI Thierry, DUBOSC Patrick, AUTIPOUT Blandine, BIZARD Eric, BONNET Dominique, PETRUS Denis, GOOR François

PROCURATIONS : COLLIN Delphine à VERDIE Jean-Marc, LANDO Marylène à Angèle THULLIEZ, TOUZET Denise à Francis IDRAC, COHEN Géraldine à Eric BIZARD, FURLAN Vanessa à Denis PETRUS

ABSENTS : Didier COSTE

SECRETAIRE : VIDAL Marylin

B. APPROBATION DU PROCES VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020

C. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

2. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DE POUVOIR

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE des décisions prises par le Maire par délégation de pouvoir.

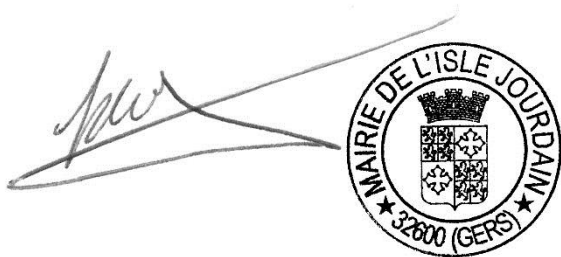
D. FINANCES

3. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – FOURRIERE AUTOMOBILE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, APPROUVE le choix du candidat conformément au rapport de la Commission des concessions, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le concessionnaire retenu, l'Entrepris GARAGE BRUNO, et tout document s'y rapportant, dans le cadre de l'exploitation et la gestion de la fourrière automobile municipale, l'enlèvement, le gardiennage, la restitution ou remise des véhicules pour une période de 3 ans.

Le 29 janvier 2021

LE MAIRE - Francis IDRAC

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Francis IDRAC', written over a circular official seal. The seal is for the 'MAIRIE DE L'ISLE JOURDAIN' and includes the text '32600 (GERS)'. The seal features a central coat of arms with a crown on top and a shield divided into four quadrants, each containing a different symbol. The entire seal is enclosed in a circular border with the text 'MAIRIE DE L'ISLE JOURDAIN' at the top and '32600 (GERS)' at the bottom, separated by two small stars.